



## AVIS PUBLIC

### **RÔLE TRIENNAL 2<sup>e</sup> ANNÉE 2025-2026-2027**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par madame Marie-Pier Lalonde Girard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-Simon

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2025-2026-2027 de la Municipalité de Lac-Simon a été déposé au bureau de la soussignée au 544, chemin du Tour-du-Lac à Lac-Simon le 15 septembre 2025;

Que pour l'exercice financier 2026 du rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027 de la Municipalité de Lac-Simon, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 113-2010, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 113-2010 sont disponibles sur le site de la MRC de Papineauville, à l'adresse courriel suivante : <https://mrcpapineau.com/> ou au numéro suivant : 819 427-6243, poste 1301.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Papineau au 266, rue Viger à Papineauville.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Lac-Simon, le 23 septembre 2025

Marie-Pier Lalonde Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière